

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'103
Parution: 5x/semaine



Page: 7
Surface: 76'369 mm²



Ordre: 1085158 Référence: 79676359
N° de thème: 540.012 Coupure Page: 1/2

Parfois oubliées de l'histoire, des paysannes n'en ont pas moins milité pour le suffrage féminin

La voix du monde rural



Féminisme ► La Suisse s'apprête à célébrer le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes le 7 février. Si les pionnières de la cause paysanne ont été oubliées, les femmes rurales ont tout de même réussi à faire bouger les lignes pour défendre leurs intérêts.

Lorsqu'on consulte les documents de la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF), publiés à l'occasion de ce 50^e anniversaire, on voit que les pionnières en faveur du suffrage féminin étaient principalement issues de la bourgeoisie et des milieux ouvriers, mais pas trace des paysannes, écrit l'Agence d'information agricole romande (AGIR) dans un article publié hier.

«Nous nous sommes concentrés sur les pionnières du suffrage féminin de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, indique Yvonne Schärli, présidente de la commission. Nous n'avons pas trouvé de documents explicites à propos de femmes militantes issues du monde rural à cette époque.»

Pourtant, selon un petit livre jaune édité en 1982 par l'Union des paysannes suisses, elles ont bel et bien existé. A la fin de la Première Guerre mondiale, Augusta Gillibert-Randin (1869-1940), paysanne veuve et

mère de cinq enfants, devient la porte-parole de l'émancipation des femmes rurales.

En 1918, elle fonde l'Association des productrices de Moudon pour permettre aux paysannes de vendre leurs denrées alimentaires à des prix convenables et d'acheter des semences en commun. Elle consacre ensuite «ses efforts à développer la formation générale et professionnelle» des jeunes filles et crée une association cantonale en 1931.

Apolitiques, les paysannes?

«C'était une femme formidable pour l'évolution de la cause féminine en général et pour celles des paysannes en particulier», reconnaît Ruth Streit, ancienne présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), de 1992 à 2011. «S'il y avait eu plus de femmes comme elle, peut-être que l'USPF aurait été plus active sur le plan politique, mais nous nous sommes toujours refusées à faire de la politique partisane.»

Au sein de l'USPF, «la question de savoir si les paysannes étaient apolitiques est revenue régulièrement, poursuit Ruth Streit. Le monde paysan était bien arrimé à ses racines et ses traditions. Nous n'étions pas toujours d'accord entre nous, mais nous nous sommes toujours efforcées de défendre nos intérêts.»

En Suisse, le suffrage féminin a été accepté le 7 février 1971. Les Vaudoises bénéficiaient déjà

d'un droit de vote sur les plans communal et cantonal depuis 1959. «Mon père était syndic et à la maison, nous avons toujours parlé politique», confie Linette Vullioud, exploitante agricole à la retraite et ancienne députée PLR. «Je me suis donc investie très tôt en politique, raconte-t-elle. En 1965, j'étais membre du Conseil général de Sullens et je suis devenue secrétaire communale en 1974.»

Agricultrice et syndique à Bussy-Chardonney, Laurence Cretegnny était âgée de 4 ans le jour du droit de vote des femmes. Plus tard, son père estimait qu'elle n'avait pas besoin de voter. «Mais il a été hyper fier lorsque je suis devenue municipale, syndique puis députée.»

C'est grâce à sa belle-mère, elle aussi paysanne, que la première vice-présidente du Grand Conseil vaudois a rempli son premier bulletin de vote. «Je me souviens qu'elle disait que le plus beau jour de sa vie avait été celui du droit de vote des femmes.»

«Je me rends compte qu'en réalité cela ne fait pas si longtemps qu'on a le droit de vote»

Céline Martin

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'103
Parution: 5x/semaine



Page: 7
Surface: 76'369 mm²

Ordre: 1085158 Référence: 79676359
N° de thème: 540.012 Coupure Page: 2/2

Pour Linette Vullioud, il a fallu batailler pour défendre la formation professionnelle des paysannes et leur statut. «En politique, il n'y a jamais d'acquis et il faut continuer d'être solidaire», observe-t-elle. Et les combats sont nombreux, en particulier en matière de prévoyance professionnelle et de sécurité sociale.

Quel héritage?

Mais que signifie ce vote pour la nouvelle génération? Fille d'agriculteur à Montcherand, Céline Martin a voté dès sa majorité et n'a «jamais» manqué un scrutin. «Je me rends compte qu'en réalité cela ne fait pas si longtemps qu'on a le droit de voter», s'étonne la jeune femme de 24 ans.

Lorsqu'elle discute avec ses amis sur des sujets politiques, elle essaie de «leur ouvrir les yeux» sur la réalité du monde paysan. «Il y a parfois un réel décalage, observe-t-elle. D'une manière générale, c'est toute ma génération – hommes et femmes confondus – qu'il faut encourager à aller voter.» **ATS**



Berne, le 1^{er} mai 1969. Les pionnières en faveur du suffrage féminin étaient surtout issues de la bourgeoisie et des milieux ouvriers. KEYSTONE